COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2026 à 19h00

ORDRE DU JOUR	PRÉSENTS :
• Approbation Procès Verbal du Conseil Municipal précédent • Délibération participation à la mutuelle des agents • Points divers • Questions diverses	Christian CARBONI, Maire Stéphanie BELLOCQ Angélique CHASSAING Cécile LE MERRE Aurélie PARISOT Hélène RIGAUX Alain COLAS Florian LE ROUX Jean-Baptiste MICHEL Paul PIERRET Christophe TESTI

N° D'ORDRE	OBJETS DES DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
1	Approbation PV du CM précédent	Approuvé à l'unanimité
2	Délibération Participation à la mutuelle des agents	Approuvé à l'unanimité 15 à 20 €/mois
3	Points divers	- Mme Angélique CHASSAING fait le point sur la commission salle polyvalente : Vérification des installations de sécurité : des blocs de sécurité à changer, plan d'évacuation à afficher, défibrillateur à changer, (plusieurs devis à comparer). En attente des devis demandés pour vérification des installations électriques. Recherche d'équipements professionnels au meilleur prix : Armoire réfrigérante (qui montre des signes de défaillance), micro-ondes et bouilloire (Metro et Leclerc) La commission de sécurité passera en début d'année 2027. - Test wifi effectués pour accès internet à la salle polyvalente : essais concluant avec un pont wifi. Se renseigner pour achat et installation. -École : bus scolaire absent le 18 et 28 mai. Le 18 mai : erreur de circuit Le 28 mai : panne.

		- Projet de micro-crèche à Auve : A l'unanimité, il est décidé de ne pas donner suite. - Projet de très petite section à l'école de Saint Rémy à travailler en commission. - CCAS : date de réunion à fixer. - Fleurissement : Les fleurs sont plantées, prévoir une livraison à l'automne pour les arbustes de la route de la Croix. Location de la minipelle à la communauté de communes pour la plantation. En attente du devis de l'ESAT pour tonte de la Tartelette. - Commission déneigement à prévoir - Commande des panneaux « terrains à bâtir » effectuée. Évacuation de l'ancien panneau et des plots béton à prévoir. - Travaux route de la Croix : L'enrobé est réalisé, la signalisation au sol va pouvoir être faite, le feu doit être réglé. - M. le Maire donne le détail de ses fonctions à la Communauté de communes. - Proposition de visite du Sénat : à réfléchir. - Commission travaux à mettre en place dédiée à un local communal (agrandissement ou nouvelle construction). - Repas des Conseillers Municipaux le 26/06/2026 à 19h. Sondage à effectuer pour l'organisation.
4	Questions diverses	Cabane à la Tartelette doit-elle être démontée ? Réponse négative à l'unanimité. Ouverte à tous, lieu de convivialité et de jeux pour les enfants. Proposition de trouver un food-truck régulier pour la commune. Approuvé à l'unanimité. Prochain conseil municipal le 30 juin 2026